



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 4 juin 2021

Délibération n°29/2021

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le 4 juin à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 21 mai 2021.

Membres présents : Messieurs François NEBOUT, Didier JOBIT, Jérôme SOURISSEAU, Didier VILLAT, Gérard DESAPHY, Xavier BONNEFONT, Philippe BOUTY, Gérard ROY,
Mesdames Martine PINVILLE, Stéphanie GARCIA, Fabienne GODICHAUD.

Membres absents ou excusés : Messieurs Mathieu HAZOUARD, Daniel SAUVAITRE, Samuel CAZENAVE, Jacques CHABOT, William JACQUILLARD, François BONNEAU, Jean-Hubert LELIEVRE,
Mesdames Valérie SCHERMANN, Jeanne FILLOUX.

Membres consultatifs présents : Messieurs Daniel BRAUD, Andréas KOCH.

Membres consultatifs absents excusés : Mesdames Anne FRANGEUL, Cécile FRANCOIS.

Objet : Cnam Enjmin - Convention 2021

L'Ecole Nationale du Jeu et des Médias Interactifs Numériques (Cnam Enjmin) est une entité du CNAM créée en 2005. L'école propose actuellement trois formations à Angoulême :

- le Master jeu et médias interactifs numériques (en deux ans), co-accrédité par l'université Poitiers,
- le diplôme d'Ingénieur informatique et multimédia par apprentissage (en trois ans),
- la Licence d'Informatique parcours jeu vidéo (en trois ans).

Pour rappel la Licence est proposée par l'école depuis septembre 2020. Il s'agit d'une formation essentiellement à distance mais dont le 1er trimestre se déroule en présentiel à Angoulême.

Depuis sa création, le Cnam Enjmin fait partie des écoles de jeu vidéo préférées des professionnels. Le Master proposé par l'école est unique en France et reconnu dans le monde entier. Il est caractérisé par la pluridisciplinarité de son recrutement et de ses parcours, par son internationalisation (la deuxième année est dispensée en Anglais et par l'ouverture vers l'incubation d'entreprises et la recherche.

Depuis la rentrée 2014, le Cnam Enjmin est installé dans le bâtiment du Nil. D'une superficie de 4500 m², ce site exceptionnel dispose de studios audio-vidéo et de capture de mouvement, d'un amphithéâtre de 267 places, d'un plateau projet de 400 m², d'espaces dédiés à la relation étudiants-entreprises et à celle de la recherche.

A la rentrée 2021, le nombre d'étudiants sera en légère hausse par rapport à celui de 2020 soit 114 étudiants en Master, une vingtaine d'apprentis pour le diplôme d'ingénieur et 50 étudiants en Licence.

Par ailleurs, l'école poursuit son accueil de jeunes diplômés en incubation. Trois studios sont actuellement en incubation représentant une vingtaine de personnes.

Depuis 2006, le financement de l'école est assuré en partie par le Pôle Image Magelis. Cette subvention représentait 58,8% du budget réalisé annuel en 2008 pour passer à 37,8 % du budget global réalisé de l'école en 2019 (budget réalisé 2019 : 1 796 986 €).

Le budget réalisé 2020 et le budget prévisionnel de l'école pour l'année 2021 sont en cours de finalisation au moment de la rédaction de ce rapport.

La participation financière au fonctionnement de l'école demandée au Smpi Magelis par l'Association de Gestion du Conservatoire National des Arts et Métiers en Nouvelle Aquitaine (AGCNAM) pour 2021 s'élève à 680 000 €. Elle est identique aux années précédentes. La subvention de 50 000 € en investissement, inscrite au BP 2021 de Magelis, pour la réalisation des ressources pédagogiques numériques de la Licence n'est pas sollicitée cette année. En effet la crise sanitaire n'a pas permis et ne permettra pas de réaliser l'ensemble des actions souhaitées en 2021.

Le projet de convention relatif au financement du Cnam Enjmin qui vous est présenté en annexe a pour but de préciser les obligations des deux partenaires (Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis et Association de Gestion du Conservatoire National des Arts et Métiers) et notamment de détailler les modalités de versement de l'aide financière accordée par le Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis. Elle fixe également des engagements précis en termes de communication.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité (11 présents – 11 votants – 11 voix « pour ») :

- acceptent le principe et les termes de la convention établie entre le Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis et l'Association de Gestion du Conservatoire National des Arts et Métiers en Nouvelle Aquitaine pour l'année 2021, prévoyant le versement d'une subvention de 680 000 € au profit de l'association pour le fonctionnement du CNAM ENJMIN ;
- autorisent Monsieur le Président à la signer, ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 9 juin 2021
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 9 juin 2021
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 9 juin 2021

Signé: Le Président

Le Président,
Jérôme SOURISSEAU

